

CONSEILS POUR ORGANISER DES TABLES RONDES DE FINANCEMENT

en collaboration avec l'Initiative LifeWeb de la CDB

(Mis à jour le 01.06.11)

MANDAT

La [Décision X/31 \(11-12\)](#) de la 10^e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique, qui a eu lieu à Nagoya, Japon, en octobre 2010,

11. **Encourage** les pays Parties en développement, notamment les pays les moins avancés et les petits Etats insulaires en développement, ainsi que les pays à économie en transition à présenter l'étendue de leurs systèmes d'aires protégées et leurs besoins de financement de projets, en s'appuyant sur leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité et sur le programme de travail sur les aires protégées, y compris par le biais de l'Initiative LifeWeb, et **prie instamment** les donateurs, et les pays disposés à le faire, à soutenir les besoins de financement, en tenant compte de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide;

12. **Encourage** les donateurs, les Parties et les pays en mesure de le faire, sous réserve des ressources financières disponibles, à tenir des tables rondes de donateurs sous-régionales et nationales afin de soutenir la mobilisation de ressources financières pour la mise en œuvre du programme de travail sur les aires protégées, en impliquant les institutions financières compétentes, en collaboration avec l'Initiative *LifeWeb* si souhaité;

En outre, la [Décision VIII/24\(18a\)](#):

Invite les Parties à organiser, de toute urgence, des tables rondes nationales, et régionales, sur le financement des aires protégées réunissant des donateurs et des gouvernements bénéficiaires, pour la réalisation du Programme de travail sur les aires protégées.

CRITÈRES DE PRÉPARATION

En prenant compte des expériences antérieures, il est important que les éléments suivants soient en place avant qu'une table ronde ait lieu, avec le soutien de l'Initiative LifeWeb de la CDB :

1. **Une vision clairement définie des priorités pour** les systèmes d'aires protégées, afin de maintenir la biodiversité, lutter contre les changements climatiques et assurer les moyens de subsistance. Ces priorités devraient se baser sur les stratégies et les plans d'actions nationaux pour la biodiversité (SPANB), et les plans d'action pour mettre en œuvre le Programme de travail sur les aires protégées.

Ces priorités devraient spécifier un ensemble de priorités géographiques et thématiques pour 3 à 5 années suivantes, et définir les besoins budgétaires détaillés pour accomplir cette vision.

2. **Une Expression d'intérêt** soumise au centre d'échange de l'Initiative LifeWeb de la CDB, basée sur la vision des priorités.
3. **La volonté politique** démontrée par des actions récentes et des engagements concrets par le gouvernement d'accueil envers leur système d'aires protégées. Par exemple, ceci peut être exprimé comme suit :
 - Déclaration d'engagement, au niveau ministériel, pour augmenter la superficie des aires protégées;
 - augmentation du budget domestique pour améliorer la gestion des aires protégées, nouvelles et existantes;
 - attribution d'une part significative de leur allocation GEF5 à ce projet
 - établissement de nouvelles politiques ou de nouveaux règlements pour créer ou mettre en place un système de paiement pour les services écosystémiques.
4. **L'intérêt de donateur(s) potentiel(s)** démontré par certains partenaires de coopération prêts à participer aux tables rondes de financement.
5. **Pertinence de l'agenda national pour la coopération internationale au développement**, incluant une formulation de la façon dont les tables rondes de financement complimentent les processus de coopération au développement, avec la participation des autorités compétentes.¹

OBJECTIFS DE LA TABLE RONDE DE FINANCEMENT

Les aires protégées sont largement reconnues comme étant un outil puissant, pour maintenir la biodiversité, lutter contre les changements climatiques et assurer les moyens de subsistance. Toutefois, le manque de financement est un obstacle important pour la réalisation de ce potentiel dans les pays en développement, tout particulièrement les pays les moins développés et les petits États insulaires en développement, ainsi que les pays dont l'économie est en transition. Dans cette optique, les tables rondes de financement, qui ont eu lieu précédemment et organisées en collaboration avec l'Initiative LifeWeb de la CDB, ont démontrées qu'elles peuvent contribuer à :

1. **Renforcer l'alignement des donateurs avec les priorités des pays bénéficiaires.**²
(*En accord avec le Principe #1 de la [Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide](#) sur la prise en charge*)

¹ Pour que ce soit pertinent à la coopération au développement, les priorités spécifiques transmises au cours des tables rondes de financement devraient être en accord avec les priorités nationales, qui sont soulevées lors des négociations de coopération au développement avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux. En outre, les tables rondes de financement devraient être planifiées avec la participation des ministères et des agences responsables de la coopération au développement.

² La préparation et le suivi des tables rondes de financement sont dirigés par le ou les gouvernements du pays bénéficiaire; une section ici-bas décrit les actions requises. Le Secrétariat de la CDB, grâce au bureau de coordination de l'Initiative LifeWeb de la CDB, peut soutenir les efforts des Parties grâce à des conseils techniques issus des expériences d'autres pays, en mettant l'accent sur la pertinence des décisions émises aux conférences des parties et des tendances internationales, ainsi qu'en reconnaissant et en dressant le portrait des partenariats réussis.

2. **Fournir des idées pour les discussions élargies sur la coopération au développement** en améliorant la compréhension explicite des priorités des pays bénéficiaires en matière de leur système d'aires protégées, des services écosystémiques correspondants et des contributions que ces aires peuvent fournir au développement national.
(En accord avec le Principe #2 de la [Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide](#) sur l'alignement)
3. **Maximiser la portée et l'efficacité des investissements**, en identifiant des opportunités de coordination et de financement parmi les différents donateurs.
(En accord avec le Principe #3 de la [Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide](#) sur l'harmonisation)
4. **Renforcer l'engagement politique des pays hôtes**, vis-à-vis les biodiversité et les systèmes d'aires protégées, en fournissant une plate-forme pour soutenir ces efforts avec les communautés internationales.

ACTIONS ET ÉCHÉANCIER SUGGÉRÉ

Actions avant la table ronde	Timeline
1. Un accord conclu à l'interne de chaque hôte et entre les hôtes concernés ³ , portant sur les moyens dont les tables rondes de financement pour le système d'aires protégées solidifieront les processus existants de coopération au développement.	4-5 mois avant
2. L'hôte ou les hôtes invite(nt) le Secrétaire exécutif de la CDB à soutenir l'organisation d'une table ronde de financement nationale ou sous-régionale. ⁴	4-5 mois avant
3. L'hôte ou les hôtes, et l'Initiative LifeWeb de la CDB, décident conjointement de la date, du lieu et de l'agenda de la table ronde.	4-5 mois avant
4. L'hôte ou les hôtes prépare(nt) une liste d'invités pour la table ronde de financement, avec le support de l'Initiative LifeWeb de la CDB.	4 mois avant
5. Les invitations sont co-signées par l'hôte ou les hôtes et le Secrétaire exécutif de la CDB, et envoyées aux donateurs partenaires par le gouvernement hôte.	3 mois avant
6. L'hôte ou les hôtes soumette(nt) une ébauche de leur Expression d'intérêt à l'Initiative LifeWeb de la CDB, afin d'obtenir des commentaires informels formulant certaines suggestions du SCDB.	3 mois avant
7. L'hôte ou les hôtes soumette(n)t leur Expression d'intérêt officiellement à l'Initiative LifeWeb de la CDB, et l'envoi à tous les invités afin qu'ils puissent se préparer pour la table ronde.	2 mois avant
6. Un agenda de la réunion est rédigé par le ou les gouvernements hôtes et l'Initiative LifeWeb de la CDB, et ensuite distribué par l'hôte ou les hôtes à tous les invités.	1 mois avant
Actions durant la table ronde	
1. L'hôte ou les hôtes présente(nt) leur vision détaillée des priorités dans leur Expression d'intérêt, à l'aide d'une présentation PowerPoint, de cartes, de tableaux et tout autre moyen approprié.	Durant la table ronde

³ Les hôtes sont typiquement les gouvernements bénéficiaires. Dans le cas d'une table ronde de financement qui implique plus d'un pays, un partenaire technique régional peut soutenir les gouvernements nationaux pour mettre en oeuvre certaines de ces actions, et peut être considéré comme un co-hôte, si cela est approprié.

⁴ Pour maximiser la portée et minimiser les coûts, il se peut que ce soit profitable d'organiser la table ronde de financement en même temps qu'une réunion plus générale de la CDB, notamment les ateliers sur les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique et sur le Programme de travail sur les aires protégées.

2. Le Secrétaire exécutif de la CDB émet une déclaration officielle et une présentation technique du SCDB expose le mandat international des tables rondes, le progrès accompli dans d'autres régions, et les tendances de financement des aires protégées.	
3. Les partenaires de coopération internationale sont invités à faire part de leurs commentaires concernant la pertinence de ces priorités vis-à-vis leurs intérêts de coopération, ainsi que de leur intentions de financement pour ces priorités.	
4. Les étapes spécifiques à suivre dans un processus de table ronde de financement sont définies.	
Actions après la table ronde	
1. Le rapport de la réunion est envoyé à tous les participants et les invités par l'hôte ou les hôtes, en plus d'autres messages envoyés par le Secrétariat de la CDB aux agences donatrices.	2 semaines après
2. Le Secrétariat de la CDB fournit une description de la table ronde sur le site Web de la CDB, en incluant toutes les présentations, l'Expression d'intérêt, l'agenda, la liste des participants, les photos, etc.	2 semaines après
3. Un suivi actif entre les pays bénéficiaires et les partenaires de coopération au développement intéressés, de façon bilatérale et selon les mécanismes de coopération existants.	En continue
4. Le ou les gouvernements hôtes identifient tout financement reçu en accord avec les priorités évoquées durant la table ronde, et en fait part à l'Initiative LifeWeb de la CDB.	En continue
5. L'initiative LifeWeb de la CDB et l'hôte ou les hôtes annoncent tout support financier fourni par l'intermédiaire d'événements, de communiqués de presse conjoints, de sites Web et de tout autre outils de communication.	En continue

Pour de plus amples informations concernant les tables rondes de financement, organisées en collaboration avec l'Initiative LifeWeb de la CDB, veuillez consulter le site suivant : <http://www.cbd.int/lifeweb/donors/roundtables/>.

INGRÉDIENTS CLEFS DE SUCCÈS

Les ingrédients clés suivants sont fondamentaux pour qu'une table ronde de financement soit réussie, base sur les expériences antérieures.

